



N°13
14/05/2024



Animateurs filières

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON N-A
philippe.penichou@fredon-na.fr
Suppléance : **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs
Valérie LACORRE / **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
Suppléance : **FREDON N-A**
philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux
Valérie LACORRE / **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
Suppléance : **FREDON N-A**
philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades 2
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X
du JJ/MM/AA »**



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Céréales à Paille

- **Phénologie** : de « Dernière Feuille étalée » (BBCH 40) à « stade aqueux » (BBCH 71).
- **Septoriose** : Risque fort.
- **Oïdium (BTH)** : risque faible mais présence sur variétés sensibles.
- **Rouille jaune (BTH/TRI)** : surveiller les variétés sensibles : **Risque élevé.**
- **Rouille Brune (BTH/TRI)** : Présence : surveillance des variétés sensibles.
- **Fusariose des épis (BTH TRI)** : évaluer le risque à l'approche du stade floraison (BBCH 61).
- **Pucerons des épis : risque faible** : conditions défavorables et auxiliaires présents.
- **Rhynchosporiose (OH/TRI)** : pression forte sur variétés sensibles (OH).
- **Helminthosporiose (OH)** : en progression conditions favorables.
- **Ramulariose (OH)** : signalement.

Maïs

- **Stades phénologiques** : 2 Feuilles (BBCH 12).
- **Corvidés** : les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.
- **Taupins** : risque élevé car les maïs ont du mal à lever à cause des conditions climatiques. Plus la période de levée est longue plus la plantule est sensible.
- **Limaces** : les conditions climatiques des jours à venir (pluie) sont favorables à l'activité de ces organismes. Rester vigilant.
- **Mouches des semis** : le pronostic est très pessimiste si les conditions climatiques restent froides et humides, empêchant la croissance et le développement du maïs.

➤ Prévisions météo (sources Météo France)

Poursuite d'un temps pluvieux avec des températures globalement conformes aux moyennes.

Limoges

MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20
11° / 15°	10° / 15°	9° / 18°	9° / 18°	9° / 20°	11° / 19°	11° / 20°
▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 10 km/h	▲ 15 km/h	▼ 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h

Guéret

MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20
11° / 13°	9° / 15°	8° / 15°	8° / 15°	8° / 19°	10° / 20°	10° / 20°
▼ 15 km/h	▲ 15 km/h	► 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h

Brive

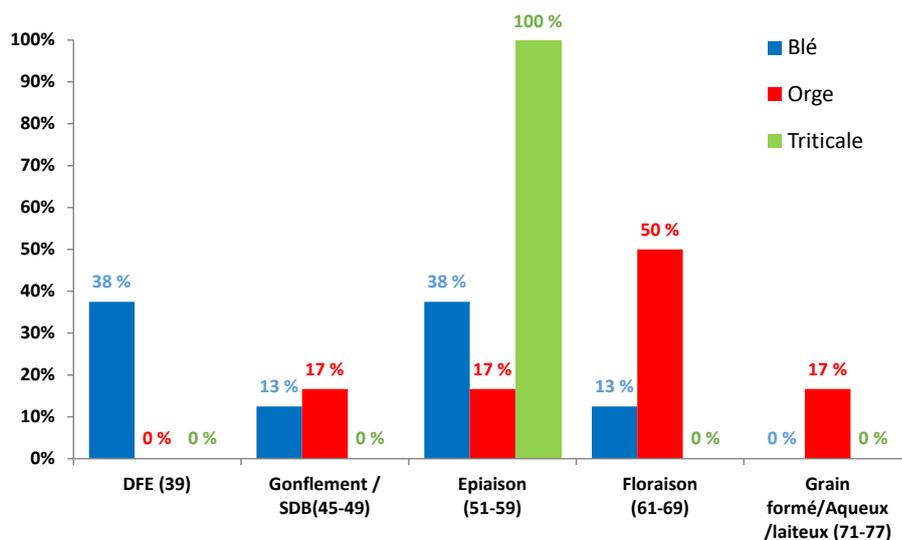
MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20
12° / 16°	10° / 17°	10° / 20°	10° / 18°	11° / 22°	12° / 22°	11° / 22°
► 10 km/h	▲ 15 km/h	► 15 km/h	▲ 10 km/h	◀ 10 km/h	▲ 10 km/h	► 15 km/h

Céréales

• Stades phénologiques et état des cultures

Stade aqueux (BBCH 71) pour les orges les plus avancées et entre DFE (BBCH 39) et début floraison (BBCH 61) pour les autres céréales. Les conditions actuelles et futures sont globalement favorables aux maladies foliaires et des épis. La vigilance s'impose.

17 parcelles ont été observées cette semaine : 8 blés, 6 orges, 3 triticales.



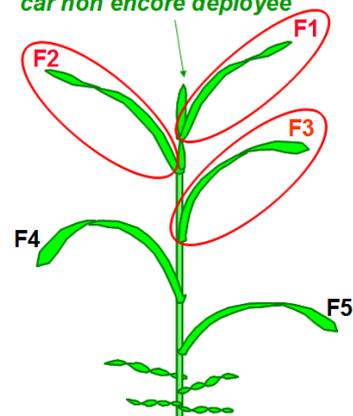
Comment sont notées les maladies du feuillage ?

Chaque étage foliaire complètement déployé (F1 ; F2 ; F3...) fait l'objet d'une notation de présence ou d'absence de la maladie (fréquence exprimée en pourcentage).

Correspondances feuilles visibles/feuilles définitives selon les stades :

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH31	Au stade 2 nœuds BBCH32	Au stade dernière feuille pointante BBCH37	Au stade dernière feuille étalée BBCH39
	Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :			
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3

Feuille pointante pas comptée car non encore déployée



Blé tendre d'hiver

Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade	Septo F3	Septo F2	Septo F1
87	SAINT MARTIAL S/ISOP	12-oct	KWS SPHERE	Début floraison	0	0	0
87	CHAILLAC S/VIENNE	14-oct	KWS Ultim	/	/	/	/
23	GUERET	15-oct	Montalbano	Mi épiaison	90	10	0
23	SAINT VAURY	16-oct	RGT Sacramento	/	/	/	/
87	SEREILHAC	17-oct	Pacteo	/	/	/	/
87	JANAILHAC	19-oct	Chevignon	/	/	/	/
87	FLAVIGNAC	23-oct	Chevignon	Dernière feuille étalée	70	0	0
23	NOUZERINES	20-oct	Chevignon	Gonflement	0	0	0
87	CHAMBORET	22-oct	Prestance	/	/	/	/
23	EVAUX LES BAINS	28-oct	ULI 35	Début épiaison	0	0	0
23	EVAUX LES BAINS	31-oct	RGT Sacramento	1/4 épiaison	10	/	/
87	EYJEAUX	02-nov	Intensity	/	/	/	/
87	NEXON	24-nov	Sy Admiration	Dernière feuille étalée	20	0	0
87	FLAVIGNAC	26-nov	KWS Eternel	Dernière feuille étalée	10	0	0

A noter que certaines des parcelles du réseau ont fait l'objet de protections foliaires. Cette donnée doit être prise en compte dans l'analyse de risque.

• Septoriose :

Observations du réseau : se reporter au tableau plus haut (les fréquences par étage foliaire sont exprimées en %).

8 blés notés : 3 ont atteint/dépassé le seuil de nuisibilité.

Afin de bien valider le diagnostic septoriose et d'éviter les confusions avec les taches physiologiques dont la présence est parfois très importante en parcelles mais affectent plutôt les feuilles du haut, l'observateur doit constater la présence de pycnides (points noirs) à l'intérieur de la nécrose. Les tâches de septoriose occupent pour l'instant les feuilles du bas. (Photo Fredon-NA)



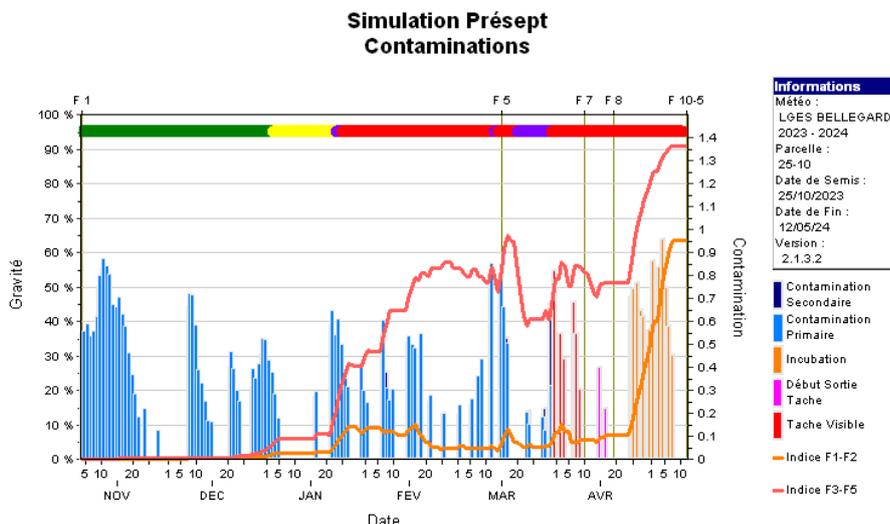
Modélisation

Selon le modèle Septolis issu de la suite logicielle « Baromètres-maladies » d'Arvalis, calcul au 12/05/2024 avec prévisions jusqu'au 17/05/2024, le risque est fort pour toutes les situations.

Risque faible Risque modéré Risque fort	Station Météo	PROVIDENCE (5.5-Assez Sensible)		RGT SACRAMENTO (5.5- Assez sensible)		ARKEOS (5.5- Assez sensible)		LG ABSALON (7.5-Assez Résistant)	
		25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023
Département 87	LIMOGES MAGNAC-LAVAL								
Département 23	GENOUILLAC LA SOUTERRAINE								
Département 19	TULLE BRIVE	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos

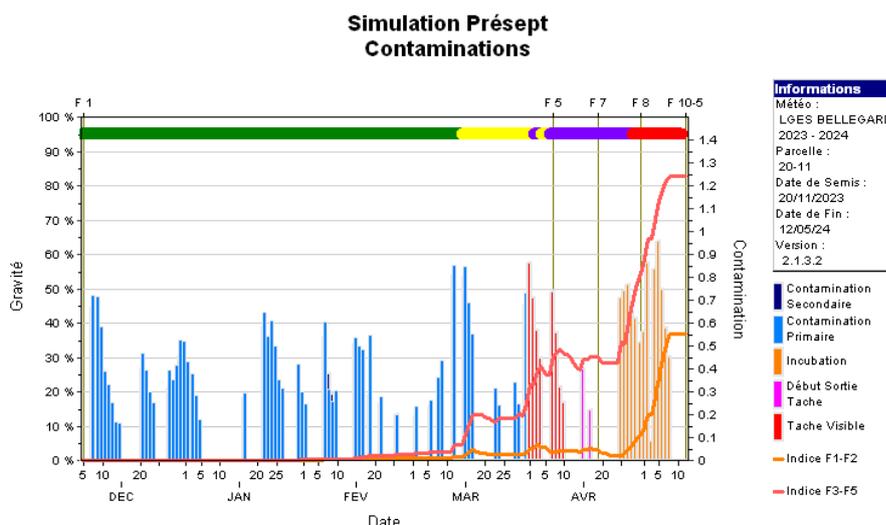
Indice de risque calculé par le modèle Presept au 12/05/2024 sur la station de Limoges Bellegarde pour un semis du 25/10

Contaminations des feuilles du haut : risque fort



Indice de risque calculé par le modèle Presept au 17/05/2024 sur la station de Limoges Bellegarde pour un semis du 20/11

Contaminations des feuilles du haut : risque fort



Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » BBCH 32

Seuils indicatifs de risque :

	Au stade 2 nœuds (BBCH32)	Au stade dernière feuille pointante (BBCH37)	Au-delà du stade dernière feuille étalée (BBCH39)
Variétés sensibles à très sensibles	Quand 20 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 définitives présentent des symptômes
Variétés moins sensibles	Quand 50 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 définitives présentent des symptômes

Évaluation du risque :

Un contrôle visuel doit s'exercer sur les 3 dernières feuilles du haut (F1, F2 et F3) en tenant compte des conditions météorologiques et des sensibilités variétales. La maladie évolue de bas en haut, les spores du champignon étant projetées sous l'effet des gouttes de pluie.

Variétés sensibles : Risque fort pour les semis d'octobre et novembre

Variétés peu sensibles : Risque fort pour les semis d'octobre et novembre

Les conditions sont très favorables et vont le rester. La pression de la maladie est en forte hausse et une évaluation s'impose même sur semis tardifs et variétés résistantes.

Ce risque doit être évalué par l'observation, sur des 3 derniers étages foliaires en fonction de la sensibilité variétale et en tenant compte de la persistance des protections réalisées sur la parcelle.

Cas particulier des mélanges variétaux : pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux de variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la protection contre cette maladie doit être adaptée au calcul réalisé et dépend également des observations réalisées en parcelles.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales à la septoriose (Arvalis. Que choisir 2024) dans le **Bulletin N°8 du 09/04/2024** :

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : DGAL/SDSPV/2024-257 du 25/04/2024

• **Oïdium**

Observations du réseau :

relevé sur ULI 35 à Evaux Les Bains -23 (20% des F2)

Seuils indicatifs de risque

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Évaluation du risque

Les conditions ne sont guère favorables à cette maladie (période pluvieuse) mais la surveillance des variétés sensibles doit se poursuivre.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales Sensibilités variétales vis-à-vis de l'oïdium pour le blé et le triticale dans le bulletin **N°8 du 09/04/2024**

• **Rouille jaune (BTH-TRITICALE)**

Observations du réseau : non signalé cette semaine

Seuils indicatifs de risque :

Pour les variétés sensibles (note ≤ 6) :

- Au stade épi 1cm, uniquement en présence de foyers actifs de rouille jaune (pustule pulvérulentes)
- Au stade 1 nœud : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Pour les variétés résistantes (note > 6)

- Au stade 2 nœuds : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles et à partir du stade 2 nœuds (BBCH 32) en présence de pustules pour les autres

Évaluation du risque

Le risque est a priori fort et la surveillance des variétés sensibles doit se poursuivre.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis de la rouille jaune pour le blé et le triticale dans le bulletin [N°9 du 16/04/2024](#)

• Rouille brune (BTH-TRITICALE)

Observations du réseau :

1^{er} signalement sur 20% des F2 et F3 sur variété KWS Sphère à Saint Martial S/Isop - 87

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque

Le temps perturbé est favorable à cette maladie. Les variétés sensibles et semis précoces sont à surveiller en priorité.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis de la rouille brune pour le blé dans le bulletin [N°9 du 16/04/2024](#)

• Fusariose des épis (BTH et Triticale)

A l'approche de la floraison, il est important d'évaluer le risque de contamination des épis par la fusariose. Cette maladie provoque une nécrose précoce d'un ou plusieurs épillets, suivie le plus souvent d'un échaudage de l'épi.

Ces symptômes apparaissent généralement 2 à 3 semaines après la floraison.

Certaines espèces de champignons comme *Fusarium graminearum* sont capables de produire des mycotoxines comme le déoxynivalénol (**DON**) dont la teneur dans le grain est réglementée.

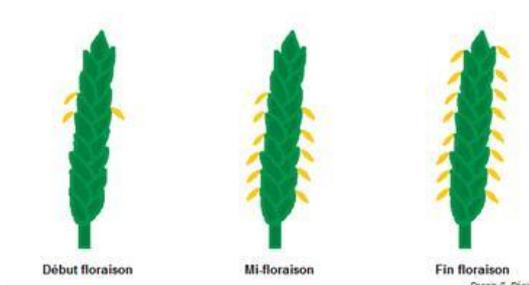
Des températures élevées au moment de la contamination favorisent *Fusarium graminearum*, alors que des températures basses favorisent *Microdochium* spp. (qui ne produit pas de mycotoxines).

A partir du 1er janvier 2024, les seuils des niveaux de mycotoxines (DON) ont été abaissés au niveau Européen. Pour exemple, le seuil pour le blé tendre passe de 1250 µg/kg à 1000 µg/kg. Tous les seuils sont consultables sur le site de l'Union Européenne [ici](#)

Le risque d'apparition de ce phénomène résulte d'une combinaison de trois facteurs :

- Une forte humidité ou des épisodes pluvieux autour du stade floraison (+/- 7 jours). 40 mm de pluies à cette période augmentent considérablement le risque.
- La présence sur le sol de résidus de culture contaminés.
- La sensibilité des variétés même si la résistance totale n'existe pas en situations très contaminées.

Période de risque : début floraison.



Période de risque : d'épiaison (BBCH 53) au stade laiteux (BBCH 75)

Seuils indicatifs de risque : 1 épi sur 2 colonisés

Évaluation du risque :

Risque très faible : conditions météo particulièrement défavorables et activités régulatrices des auxiliaires (coccinelles, chrysopes, syrphes, micro-hyménoptères etc...).

Orge d'hiver

Dép	Commune	Date de sem	Variété	Stade
87	SAINT YRIEIX LA P.	16-oct	Idilic	Stade aqueux
87	JANAILHAC	17-oct	Sy Dakoota	Début floraison
23	EVAUX LES B.	20-oct	LG Caïman	Fin épiaison
23	LE GRAND BOURG	21-oct	LG Caïman	/
87	FLAVIGNAC	23-oct	Casting	Début floraison
87	CHÂTEAU-CHERVIX	25-oct	LG Caïman	/
23	SAINTE FEYRE	23-nov	LG Caïman	Sortie des barbes
87	SAINT VITTE S/BRIANCE	24-nov	Idilic	Mi floraison
87	BERNEUIL	07-déc	Zorica	/

• Rhynchosporiose

Observations du réseau : pression forte

- Variété Casting (Flavignac 87) : 60% des F3
- Variété Sy Dakoota (Janailhac 87) : 10% des F3
- Variété Idilic (Saint Yrieix La perche 87) : 10% des F2 et F3
- Variété LG Caïman (Saint Feyre 23) : 20% des F3
- Variété LG Caïman (Saint Vitte S/Briance 23) : 20% des F3

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (BBCH 49).

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (BBCH 49).

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 5 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.
- Variétés moyennement et peu sensibles :
- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 7 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.

Évaluation du risque

Le risque est fort sur variétés sensibles, les conditions sont très favorables. La surveillance est de mise jusqu'à la protection du feuillage le cas-échéant.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : DGAL/SDSPV/2024-257 du 25/04/2024

• Helminthosporiose

Observations du réseau : en hausse :

- Variété Idilic (Saint Yrieix La perche 87) : 10% des F1, F2 et F3
- Variété Sy Dakoota (Janailhac 87) : 30% des F3
- Variété LG Caïman (Saint Vitte S/Briance 23) : 20% des F3

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (BBCH 49).

Seuil indicatif de risque : à partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (BBCH 49).

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- Plus de 25 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Les taches d'helminthosporiose peuvent être comptabilisées en même temps que les taches de rhynchosporiose : si la somme des feuilles atteintes par l'une ou par l'autre des maladies dépasse 10% ou 25 % (selon les sensibilités variétales), le seuil est atteint.

Évaluation du risque

Les conditions sont favorables notamment sur variétés sensibles. La surveillance doit être maintenue jusqu'à la protection du feuillage le cas-échéant.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : DGAL/SDSPV/2024-257 du 25/04/2024

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales à l'helminthosporiose – Que choisir Arvalis- 2024 dans le bulletin **N°8 du 09/04/2024**

• Oïdium

Observations du réseau :

- Variété LG Caïman (Saint Feyre 23) : 20% des F3

Seuils indicatifs de risque

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Évaluation du risque : Conditions peu favorables. Risque faible.

• Ramulariose

Notée sur 10% des F1 et 20% des F2 sur Variété Idilic (Saint Yrieix La perche 87).

Triticale

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
23	JANAILLAT	16-oct	Mélange var.	Début épisaison
87	AIXE S/VIENNE	17-oct	Rivolt	/
23	EVAUX LES B.	14-nov	Ruche	Début épisaison
87	PEYRAT DE BELLAC	23-nov	Jokari	/
87	MAGNAC LAVAL	02-déc	Brehat	Début épisaison

• Rhynchosporiose

Principale maladie rencontrée :

Observations du réseau : signalements sur 20% des F2 et 40% des F3 sur un mélange variétal à Janailat (23), sur 40% des F3 sur Brehat, Magnac-Laval – 87 et 10% des F3 de Ruche à Evaux Les Bains (23)

Seuil indicatif de risque :

Selon Arvalis, il n'existe pas de seuil validé par l'expérimentation pour le complexe de maladies Rhynchosporiose, Septorioses, Ascochytose. Cependant l'institut propose le modèle suivant :

Le seuil indicatif est atteint si la présence de rhynchosporiose et/ou de septoriose est constatée dans les cas suivants :

Variétés sensibles si plus de 20% des F4 définitives présentent des symptômes

Variétés sensibles si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes

Évaluation du risque

Vigilance sur variétés sensibles pour le complexe maladie du triticale. Rhynchosporiose en progression.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales à la rhynchosporiose sur triticale (Que choisir – Arvalis 2024) dans le [Bulletin N°12 du 07/05/2024](#)

• Oïdium

La sensibilité des variétés à l'oïdium doit être suivie avec attention compte tenu de la forte nuisibilité qu'elle provoque, en particulier lorsque les épis sont touchés.

Observations du réseau : Noté cette semaine sur 10% des F3 sur variété Ruche à Evaux Les Bains - 23.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Seuils indicatifs de risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Évaluation du risque : Vigilance sur variétés sensibles mais les conditions ne sont pas très favorables.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales à l'oïdium sur triticale (Que choisir – Arvalis 2024) dans le [Bulletin N°12 du 07/05/2024](#)

Maïs

La surveillance biologique de la filière « Maïs » se met en place lentement sur le territoire Limousin. Des semis ont été réalisés la semaine du 15 au 20 avril et un peu la semaine dernière. Mais il va falloir attendre quelques jours avant la reprise des semis, où il a plu 30mm dans la nuit d'hier à aujourd'hui en Haute-Vienne, 20mm en Corrèze et 8mm en Creuse.

Et de la pluie est annoncée une bonne partie de la semaine sur l'ensemble du territoire Limousin.

• Stades phénologiques et observations du réseau

3 parcelles ont fait l'objet d'une observation : 3 en Haute-Vienne

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées			
				Taupins	Mouche des semis	Corbeaux	Limaces
87- Nexon	17/04/2024	DS1897B	2 Feuilles	-	-	1%	-
87-Aixe/Vienne	20/04/2024	ROSALEEN	2 Feuilles	-	-	-	-
87- St Martial/Isop	20/04/2024	MADI	2 Feuilles	-	20%	20%	-

• Corvidés

Observations du réseau : présence signalée sur la parcelle de Nexon à hauteur de 1% et 20% à St Martial/Isop (87)

Période de risque :

Du stade semis (BBCH00) au stade 3-4 feuilles (BBCH 14).

Symptômes :

Trou en cône dans le sol en lieu et place de la semence ou de la plantule.
Disparition des graines avant la levée, semence déterrée.
Plantules de 2 à 4 feuilles sectionnées ou arrachées.

Situation à risque :

Parcelle en bas-fonds, avec des arbres en bordure. Les semis superficiels sont aussi plus attaqués.

Méthodes de luttés :

Passages fréquents sur les parcelles.
Réguler les populations de corvidés à l'aide de cages.
Effarouchement avec canon ou épouvantail, mais son efficacité est de courte durée.
Répulsif en mélange à la semence ou en application au sol.

Evaluation du risque – corvidés

Les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.

• Taupins

Observation du réseau : en fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles. Les parcelles du réseau peuvent disposer d'une protection. Pas de dégâts signalés cette semaine.

Période de risque : de la germination (BBCH05) au stade 8 à 10 feuilles (BBCH18)

Symptômes :

- Attaque sur graines conduisant à des problèmes de levée
- Dessèchement du cornet et des feuilles les plus jeunes
- Flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce
- Disparition des plantes à partir de 3 feuilles jusqu'à 7 feuilles

Situations les plus propice aux attaques de taupins

- Sol riche en matière organique,
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

Evaluation du risque - taupins

Risque élevé car les maïs ont du mal à lever à cause des conditions climatiques. Plus la période de levée est longue plus la plantule est sensible.

• Limaces

Observations du réseau : pas de dégâts signalés.

Période de risque : de la levée (BBCH 09) à 5/6 feuilles (BBCH 16).

Seuil indicatif de risque : de 5 à 10 limaces par m² (piégeage bâche).

Disposez 3 ou 4 bâches noires carrées de 50 cm de côté sur le sol mouillé en calant les angles avec des pierres. Relevez les pièges tous les jours et observez le nombre de limaces collées sous la bâche.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques des jours à venir (pluie) sont favorables à l'activité de ces organismes. Rester vigilant

• Mouches des semis

La mouche des semis est un ravageur fréquent du maïs dans les situations froides, humides, où le maïs végète. Les dégâts sont plus prononcés dans les zones hydromorphes et peuvent être très importants si les conditions climatiques restent froides, empêchant la croissance et le développement du maïs.

Observations du réseau : dégâts signalés à hauteur de 20% sur la parcelle de St Martial/Isop (87)

Période de risque : de la levée (BBCH 09) à 3/4 feuilles (BBCH 13 14).

Dans les situations les plus graves, un resemis s'impose car les plantules n'arrivent pas à devenir autonomes par rapport à la graine. Aucune solution curative n'existe sur le marché. Favoriser une croissance rapide des jeunes plants et éviter les stress abiotiques et pathogènes permet aussi de lutter préventivement contre ce ravageur.

Symptômes : les dégâts de cette mouche sont causés par ses larves, les asticots blancs. Très attiré par les graines en germination et les jeunes plants, l'asticot y pénètre et creuse dans les cotylédons, les tigelles, les jeunes pousses.

Conséquence : certains grains ne germent pas et les plantes touchées végètent, voire disparaissent si elles sont trop affaiblies.

Evaluation du risque :

Le pronostic est très pessimiste si les conditions climatiques restent froides et humides, empêchant la croissance et le développement du maïs. Dans les situations les plus graves, on peut être conduit à ressemer, les plantules n'arrivant pas à devenir autonomes par rapport à la graine.

Prochain bulletin : mardi 21 mai 2024

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON N-A, Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, AGRICENTRE DUMAS, OCEALIA, AGRISAXE, Sébastien Pinthon, Marc BONNET, EPLEFPA de Saint Yrieix - La Faye

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".